



LES RAISONS DE REJOINDRE SUD INDUSTRIE

Se syndiquer à SUD Industrie, c'est rechercher une protection sociale collective contre l'isolement face à l'employeur et ses sbires. Ça n'est certainement pas adhérer à une mutuelle. Tout au contraire, c'est s'engager résolument dans un combat avec ses collègues, pour défendre les intérêts collectifs des salarié-e-s tout en promouvant nos valeurs de solidarité, de partage et de respect.

PARTICIPER À SUD INDUSTRIE C'EST S'ENGAGER À :

- **ÊTRE SOLIDAIRE**, parce que c'est ensemble que nous réussirons à faire changer les choses.
- **DÉFENDRE LES INTÉRÊTS COLLECTIFS** dans l'entreprise qui peuvent aussi concerner des problèmes sociaux : précarité, chômage, racisme, égalité hommes-femmes, international.
- **ÊTRE UNITAIRE**, parce que l'unité est l'outil essentiel pour se défendre et arracher de nouveaux acquis sociaux [l'unité, n'exclut ni les débats, ni les différences d'idées ou d'opinions, et d'action].
- **ÊTRE DÉMOCRATIQUE**, parce que c'est à partir des idées de chacun et chacune, exprimées dans des cadres collectifs – assemblées générales, conseils syndicaux – qu'émergent les projets collectifs et les revendications.
- **REFUSER TOUT DOGME** de bonnes ou mauvaises idées, et ne pas se laisser dicter sa conduite.
- Être syndiqué-e à SUD Industrie c'est simplement agir pour garder ou retrouver sa dignité ; être acteur et actrice du changement de ses conditions de travail et de vie.

Au sein de chaque entreprise, les militant-e-s de SUD Industrie ne se bercent pas d'illusions sur le dialogue social. SUD Industrie refuse l'individualisation de chaque poste de travail, par laquelle les directions cherchent à nous isoler pour empêcher toute défense, voire toute offensive collective. Nous refusons qu'un-e salarié-e puisse être rendu-e coupable des conséquences néfastes d'une organisation du travail, dont le seul objectif est de satisfaire les intérêts des actionnaires et du patronat.

Quand un-e salarié-e est attaqué-e, tous sont visés. Dès lors nos valeurs sont en danger, il n'y a pas de préalable pour défendre collectivement la victime.

Être syndiqué-e à SUD Industrie, c'est aussi refuser la fatalité, c'est faire partie de ces salarié-e-s qui veulent changer le cours des choses. C'est aussi la possibilité de s'organiser, de discuter, de réfléchir, de rassembler les énergies et les connaissances.

Être syndiqué-e à SUD Industrie, c'est se battre pour créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.

Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux racines de ces décisions. C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête pas à la porte du bureau, de l'atelier ou du chantier, et s'inscrit pleinement dans un mouvement global.

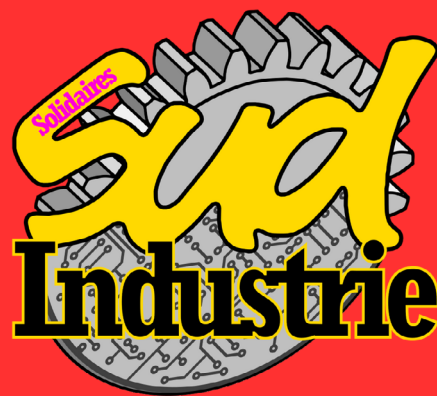
C'est ainsi que nous nous organisons par lieu de travail, d'entreprise, et également au niveau local, régional, national ; mais aussi à l'international, par le biais des structures de SUD Industrie, et des autres syndicats SUD réunis localement et/ou nationalement au sein de Solidaires.

Union Fédérale SUD Industrie
sudindustrie.org

CHARTRE SYNDICALE

22 SEPTEMBRE 2023

EN QUALITÉ DE MILITANT-E MEMBRE D'UN SYNDICAT SUD INDUSTRIE, JE M'ENGAGE À PORTER ET DÉFENDRE LES VALEURS ET PRATIQUES SYNDICALES SUIVANTES :



1. RECONNAÎTRE les intérêts communs entre travailleurs et travailleuses : salarié-e-s de l'entreprise (CDI, CDD, etc.), intérimaires, sous-traitants, fournisseurs, retraités, privés d'emploi, y compris des autres pays.

2. DÉFENDRE les intérêts des travailleurs-ses passe par la construction d'un rapport de force. La première étape repose sur l'information, l'écoute et le débat avec les travailleurs-ses. Les moyens d'actions sont discutés de la même façon, tout en favorisant les libertés syndicales et la liberté d'expression dans l'entreprise.

3. ASSURER un fonctionnement démocratique nécessite une information de tous les adhérent-e-s et des prises de décisions débattues en Section, Syndicat et/ou Fédération et à chaque fois que c'est possible au consensus sinon par un vote.

4. INSCRIRE l'action syndicale en toute indépendance du patronat et de l'État **dans une visée interprofessionnelle et sectorielle**, en partant du réel pour aller vers l'idéal, de l'entreprise à la branche, il faut faire vivre la solidarité entre tous les travailleurs-ses.

5. SE PERFECTIONNER à travers la **formation pour construire l'émancipation individuelle et collective est primordiale**, en réaffirmant le rôle de chaque adhérent-e. L'action syndicale repose sur une compréhension du contexte social, une maîtrise de la législation : c'est un engagement réciproque, l'adhérent-e s'engage à se former, le syndicat à fournir les moyens nécessaires dans le cadre de ses orientations.

6. EXCERCER pleinement les mandats électifs (dont CSE qui est un outil au service de notre action syndicale) et désignatifs (DS, RS, RSS etc.) sur la **base des décisions collectives et des valeurs du syndicat**.

7. AVOIR un comportement militant **exemplaire basé sur l'éthique** (heures de délégation, etc.) pour réaffirmer les droits et devoirs de chacun, être irréprochables et légitimes dans le cadre de l'action syndicale. Le paiement des cotisations permet de matérialiser l'adhésion, base du financement et de l'indépendance du syndicat.

8. BASER la négociation collective sur la transparence, l'information et les compte-rendus réguliers aux adhérent-e-s et au personnel. L'élaboration du cahier revendicatif doit se faire dans le cadre d'orientations des décisions du syndicat et notamment sur des revendications transitoires.

9. BÂTIR l'Égalité - dont Hommes/Femmes sans concession, la laïcité comme unité de la classe ouvrière dans une vision universaliste et internationaliste. L'antiracisme et la lutte contre tous les fascismes et intégrismes religieux est un engagement quotidien, et ceci en faisant vivre la solidarité entre travailleurs-ses y compris à l'international.

10. LUTTER pour la reconquête sociale et industrielle, passe à la fois par le développement de l'emploi dans nos secteurs, de l'augmentation générale des salaires, et d'un changement d'organisation de travail en faveur des salariés. Il s'agit aussi de penser ici et maintenant la planification démocratique des secteurs industriels, en faisant du syndicat un outil de contre-pouvoir.

11. PRATIQUER l'autogestion comme moyen et but, à la fois dans nos pratiques syndicales mais aussi comme objectif de transformation radicale de la société notamment par la socialisation des moyens de production.